

# Projet AskREACH

## Des outils pour améliorer la communication sur les substances préoccupantes

*WS Substitution dans la filière textile*  
23/11/21

**Gaëlle DUFFORT**

Expert réglementaire

Unité Expertise en toxicologie / écotoxicologie des substances chimiques

Direction milieu et impact sur le vivant

**Institut national de l'environnement industriel et des risques**

**INERIS**

maîtriser le risque |  
pour un développement durable |

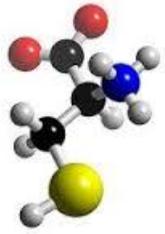
# REACH

- Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals  
= Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques »
- Corpus réglementaire pour maîtriser le risque chimique
- Entrée en vigueur en 2007

- Accroître les **connaissances** sur les substances chimiques
- Assurer une **meilleure information** de l'ensemble des acteurs (salariés, conso, pouvoirs publics, ONG..)
- Accroître la **protection de la santé et de l'environnement**
- Assurer une **meilleure maîtrise des usages et gestion des risques** liées à leur production et leur utilisation

# Champ d'application

## REACH couvre les SUBSTANCES



telles quelles



contenues dans  
un mélange



contenues dans  
un article

*Les exigences sont différentes pour les substances ou les articles : il faut bien définir le statut de ses « produits »*

# Substances dans le textile

Quels articles sont concernés ?

**Définition d'un article** : Objet ayant une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique.

## Exemples « cas limites »:

*bougie* = cire mélange, mèche article

*stylo* = mélange dans un récipient agissant en tant que contenant

Articles simples



Articles complexes



# REACH :

## Quelles obligations pour les fournisseurs d'articles ?



# SVHC

## Substances of Very High Concern

### Substances identifiées par les Etats membres ou l'ECHA

Les substances pouvant être incluses sur la liste des SVHC (**219 substances depuis le 08/07/21**) sont :

- les substances classées **cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction** (CMR) de catégorie 1A et 1B ;
- les substances classées **persistantes, bioaccumulables et toxiques** (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) ;
- les **perturbateurs endocriniens**

### Quel objectif ?

Elimination progressive des SVHC, lorsque des solutions de remplacement sont viables sur les plans économique et technique

**Mise à jour 2 fois par an, prochaine mise à jour courant janvier 2022**

# SVHC

## Comment mieux communiquer ?

### Obligation d'informer

#### Article 33.1

- Tout fournisseur d'article contenant **une SVHC > 0,1%** doit fournir au destinataire (professionnel) de l'article suffisamment d'informations, dont il dispose, pour permettre une utilisation en toute sécurité de l'article, y compris, **au minimum, le nom de cette substance.**
- A noter : les emballages sont également des articles.

### Droit de savoir

#### Article 33.2

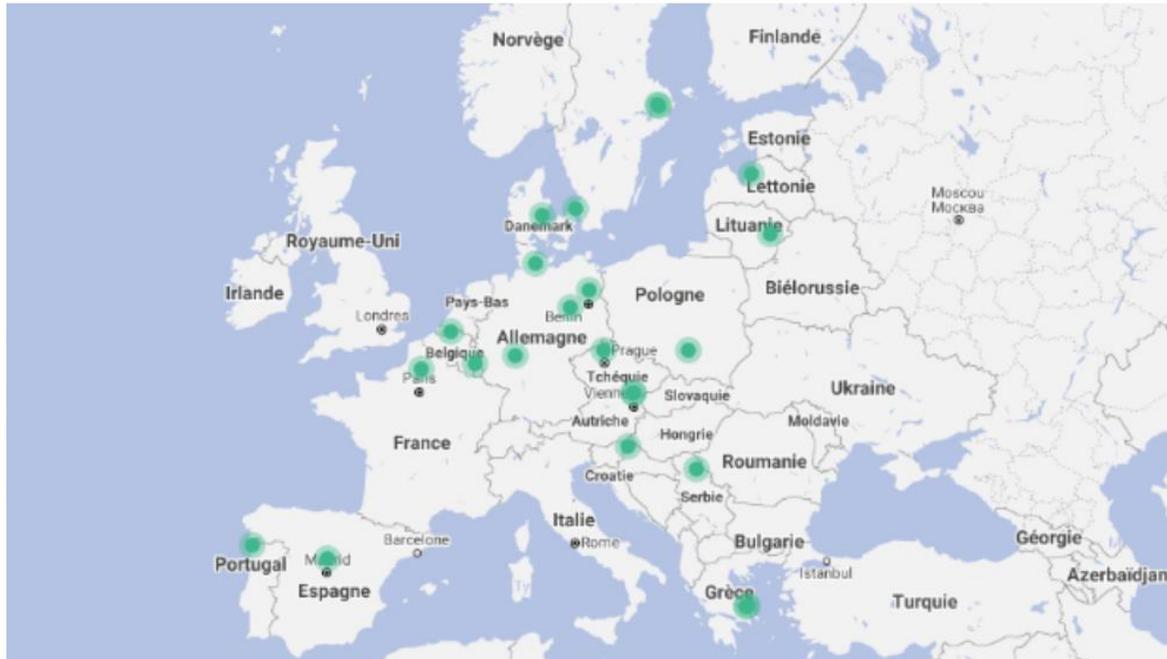
- A la demande d'un consommateur, tout fournisseur d'un article contenant **une SVHC > 0,1%** doit fournir **au consommateur** suffisamment d'informations dont il dispose pour permettre une utilisation en toute sécurité de l'article, y compris, **au minimum, le nom de cette substance.**
- Les informations pertinentes doivent être fournies gratuitement **dans les 45 jours** suivant la réception de la demande.

# Life AskREACH



# Le Projet LIFE AskREACH

Comment ?



19 partenaires issus de 12 pays européens

Kick of meeting :  
Sept 2017

1ères applis  
disponibles en UE :  
Nov 2019

Communication :  
Janvier 2021

Focus Textile :  
Aout/Sept 2021

# Le Projet LIFE AskREACH

Quel rôle pour les partenaires ?

**Assurer la diffusion de l'information sur l'article 33 et le relais du projet auprès des industriels et des consommateurs**

## Campagne entreprises

**Mener des actions de communication auprès des entreprises**

(importateurs, fabricants et distributeurs d'articles : sensibilisation à REACH)

**Des avantages pour l'entreprise**

(outils pour répondre aux requêtes et échanges dans la chaîne d'approvisionnement, transparence du fournisseur, veille réglementaire...)

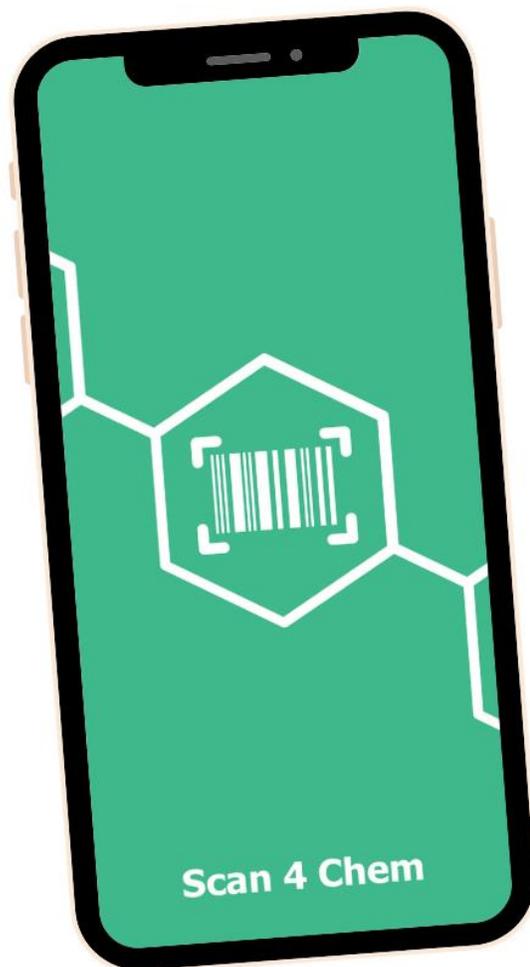
## Campagne consommateurs

**Informier & sensibiliser** aux substances toxiques dans les articles et au droit de savoir du consommateur

**Créer de l'engagement** : amener les consommateurs à scanner le plus d'articles possible et à dire aux entreprises qu'ils veulent de la transparence

# Scan4Chem





# L'application Scan4Chem

**Scanner les articles et savoir s'ils contiennent des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)**

Permettre une meilleure information du public

Fournir aux entreprises des outils pour remplir leurs obligations en matière de communication sur les SVHC

# Quelques chiffres

Plus de 440 entreprises françaises  
enregistrées dans la base

Il est possible dès maintenant  
d'interroger ces entreprises  
françaises via Scan4chem



Déjà 193 000 code-barres ont  
été scannés en Europe depuis  
la sortie de Scan4chem en  
nov. 2019

Ces consommateurs  
souhaitent savoir si des SVHC  
sont présentes dans leurs  
articles



21 200 requêtes ont été  
envoyées par des  
consommateurs européens

Grâce à l'application, les  
consommateurs peuvent  
interroger les fabricants et  
fournisseurs d'articles en  
Europe.



# Catégories d'articles couverts



## Article simple

Dans le cas d'un article simple sans packaging et composé d'une seule pièce ou élément, l'information obtenue portera sur l'ensemble de l'article

Exemple : tee-shirt, vaisselle, matelas ...



## Article complexe

Les articles complexes ou assemblés sont des articles composés de plusieurs pièces. Dans ce cas, le fournisseur doit apporter les informations sur toutes les pièces contenant des SVHC à des concentrations supérieures à 0,1%.

Exemple : robot de cuisine, appareil électronique, vélo ...



## Article avec mélange

Certains articles du quotidien contiennent des mélanges, ils font alors partie de la catégorie : récipient avec mélange. Dans ce cas le consommateur obtiendra une information uniquement sur le récipient (et l'emballage si l'article est vendu dans un packaging) et non sur le mélange.

Exemple : stylo, pot de peinture ...



## Article avec emballage

Dans le cas d'un article simple, complexe ou avec mélange qui serait conditionné dans un emballage pour la vente, l'information obtenue portera sur l'article et l'emballage de manière séparée.

Exemple : brosse à dents et son emballage...

Un stylo qui serait emballé dans un packaging serait alors un article :  
récipient avec mélange et emballage  
Ici le consommateur obtiendrait alors de l'information sur le récipient (corps du stylo) et l'emballage mais pas sur le mélange (encre)

Article avec  
emballage

Article

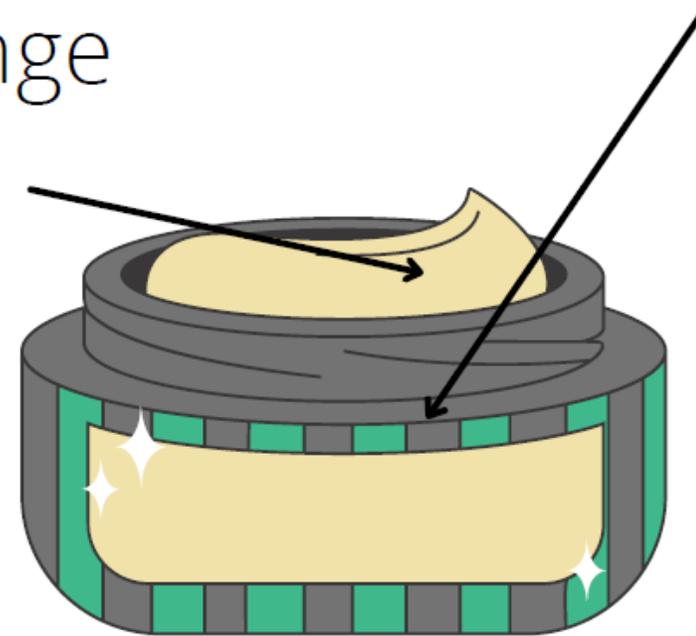


Emballage

Article avec  
mélange

Article

Mélange



# Scan4Chem, comment ça marche ?



Le consommateur **scanne le code-barres** ou **effectue une recherche manuelle**



Le consommateur **obtient de l'information** sur la présence ou non-présence de SVHC



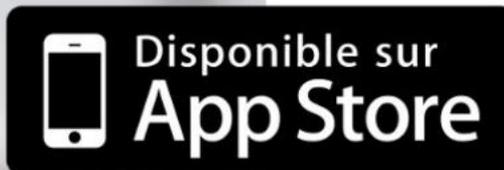
Si l'article est manquant , le consommateur peut **faire parvenir un requête** à la marque en quelques clics



## Article manquant : pourquoi ?



Découvrez l'application  
dès aujourd'hui



Scan4Chem  
Umweltbundesamt

OUVRIR



# L'implication des entreprises



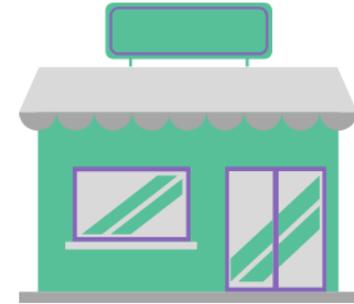
Vous êtes concernés si vous êtes :  
**fournisseurs d'articles**



Produisez



Importez



Distribuez

des articles destinés aux consommateurs.

# Comment ça marche ?



# Quels avantages ?

## Remplissez vos obligations vis-à-vis des SVHC efficacement et optimisez votre communication auprès des consommateurs

**Valorisez la récolte des informations sur les SVHC faite pour SCIP et l'article 33 de REACH :** vous avez fait le plus dur, valorisez ce travail (c'est rapide) auprès de vos consommateurs

**Jouez la transparence avec vos consommateurs :** « 72% des français attendent des entreprises qu'elles soient transparentes ». Faites la promotion de vos articles ne contenant pas de SVHC et communiquez des recommandations pour l'utilisation sûre des articles contenant des SVHC directement à vos clients.

**Communiquez activement sur vos engagements :** Montrez aux consommateurs que votre entreprise répond à leurs préoccupations

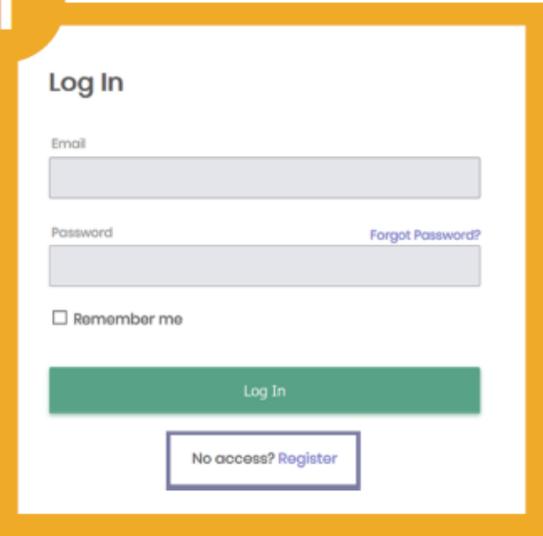
**Recevez de l'aide dans votre veille réglementaire :** Grâce à un rappel pour la mise à jour des informations, envoyé à chaque mise à jour de la liste des SVHC, remplissez ainsi rapidement vos obligations selon l'article 33 de Reach



# Portail des fournisseurs AskREACH

**POUR S'ENREGISTRER, TROIS ÉTAPES SUFFISENT !**

**1**



Log In

Email

Password [Forgot Password?](#)

Remember me

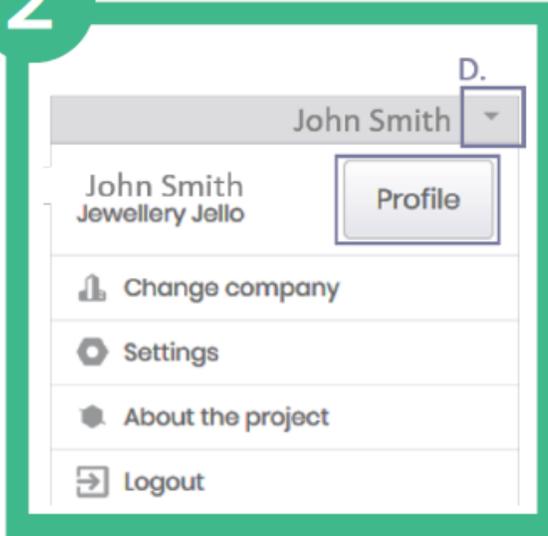
Log In

[No access? Register](#)

S'enregistrer

Se connecter  
au portail

**2**



John Smith D.

John Smith  
Jewellery Jello

Profile

Change company

Settings

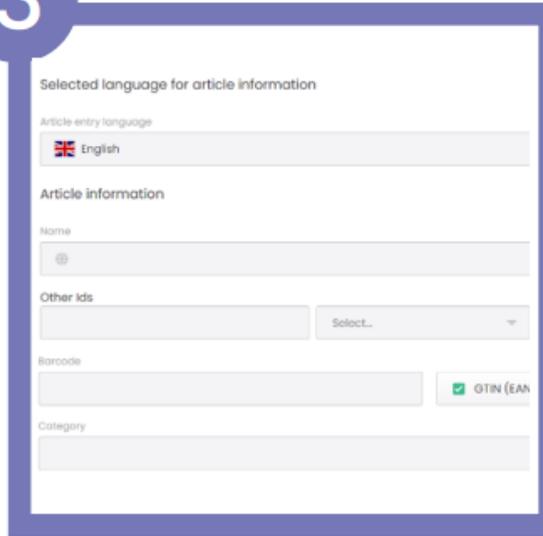
About the project

Logout

Créer son profil d'entreprise

Consulter le  
manuel d'utilisation.

**3**



Selected language for article information

Article entry language

English

Article information

Name

Other ids

Barcode

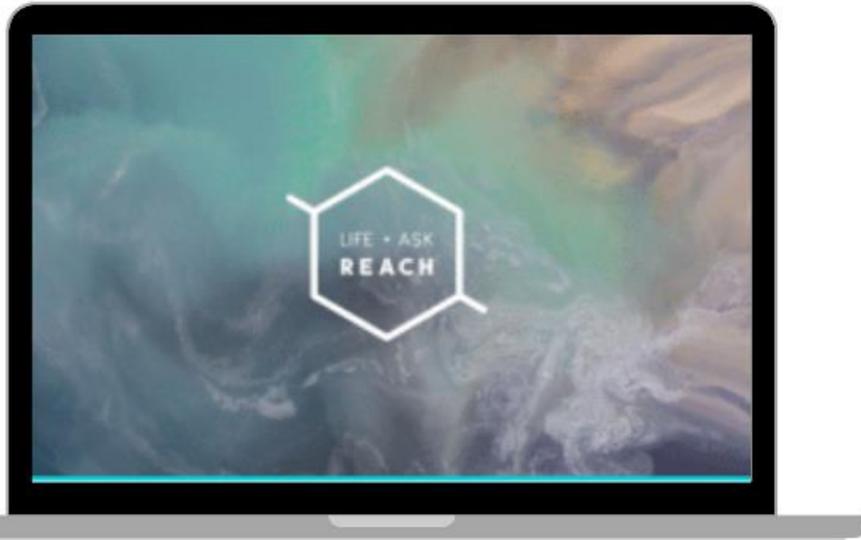
Category

GTIN (EAN)

Télécharger ses articles

Utiliser le fichier Excel  
d'import

# Portail des fournisseurs AskREACH



## Dans votre Profil :

- > Enregistrez votre l'e-mail de contact (pour recevoir les requêtes)
- > Téléchargez en une seule étape les informations sur les SVHC pour tous vos articles : **un champ de saisie de données simple pour les PME + une feuille Excel**
- > Recevez les requêtes de vos consommateurs et apportez-leur une réponse
- > Recevez les statistiques sur les demandes de vos clients

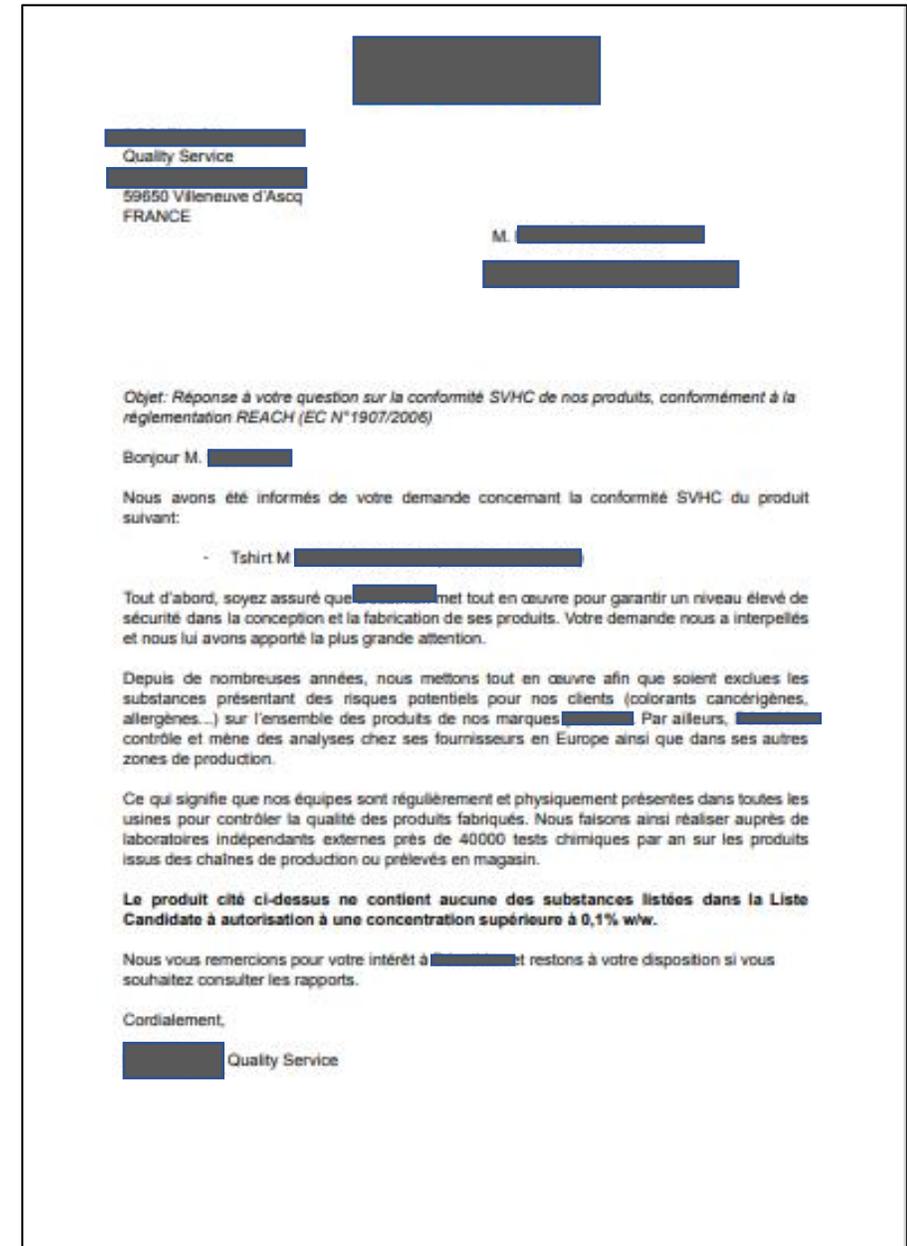
**Besoin d'aide?**

**-> [Scan4chem@ineris.fr](mailto:Scan4chem@ineris.fr)**

# Comment répondre à vos consommateurs

- Répondez aux demandes même si votre produit contient moins de 0,1% de SVHC
- Le délai légal de réponse est de **45 jours**
- Répondez rapidement !
- Apportez une réponse appropriée
- Donnez une réponse claire et concise.

Pour aller plus vite : optez pour un remplissage pro-actif de la base



# Soutenez le projet !

**Sensibiliser vos consommateurs**

[Kit supports web](#)

**Sensibiliser vos collaborateurs**

[Kit support prints](#)



# Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



@scan4chemfr



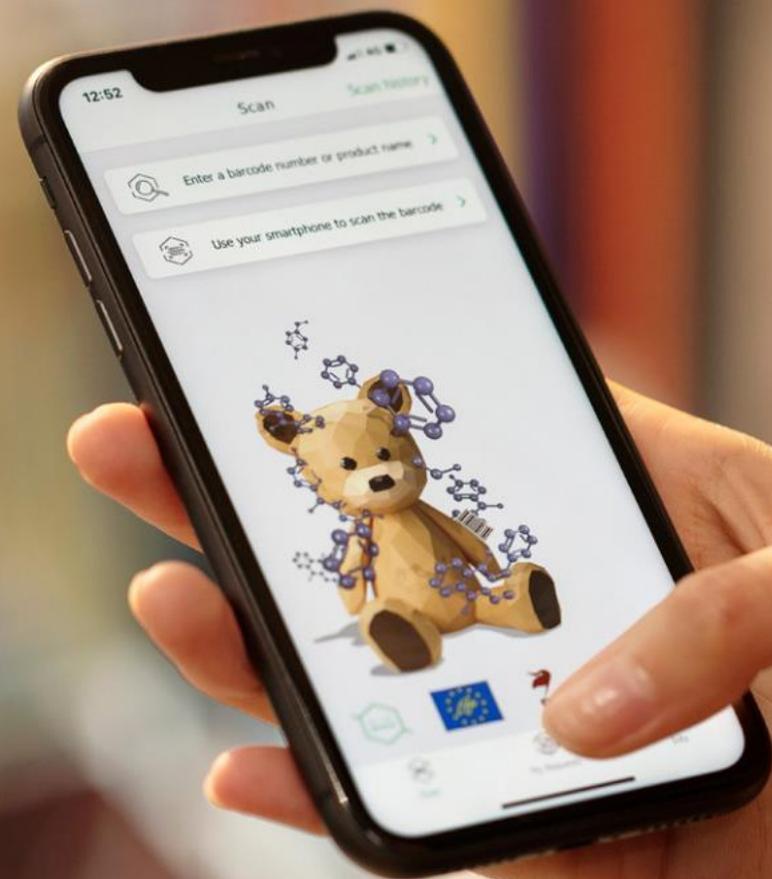
Groupe : "Scan4chem ,  
communiquiez mieux  
sur les SVHC"



@INERIS\_fr



INERIS



Des questions ?

[scan4chem@ineris.fr](mailto:scan4chem@ineris.fr)